

COMMUNE DE SAUBRAZ

PLAN D'AFFECTATION COMMUNAL

PLAN D'AFFECTATION DU VILLAGE



Approuvé par la Municipalité Saubraz, le 28 mars 2023
Syndic D. Marguccio

Soumis à l'enquête publique complémentaire du 31 mars au 29 avril 2023
Au nom de la Municipalité Syndic D. Marguccio

Adopté par le Conseil général Saubraz, le 13 mars 2023
Président

Approuvé par le Département compétent du Canton de Vaud Lausanne, le 13.03.2023
La Cheffe du Département

Entré en vigueur le

Dossier n° 2239

Version du Département 13.03.2023

PLARELSA LAUSANNE

GENERALITES

- Périmètre du plan d'affectation communal
- Périmètre du plan d'affectation du village

AFFECTATIONS

- Zone centrale 15 LAT A
- Zone centrale 15 LAT B
- Zone d'habitation de très faible densité 15 LAT
- Zone affectée à des besoins publics 15 LAT - secteur n°
- Zone de verdure 15 LAT A
- Zone de verdure 15 LAT B
- Zone de desserte 15 LAT
- Zone de desserte 18 LAT
- Zone des eaux 17 LAT
- Zone agricole 16 LAT
- Zone agricole protégée 16 LAT
- Aire forestière 18 LAT - lisière indicative / lisière constatée soumise à enquête publique

MESURES DE PROTECTION

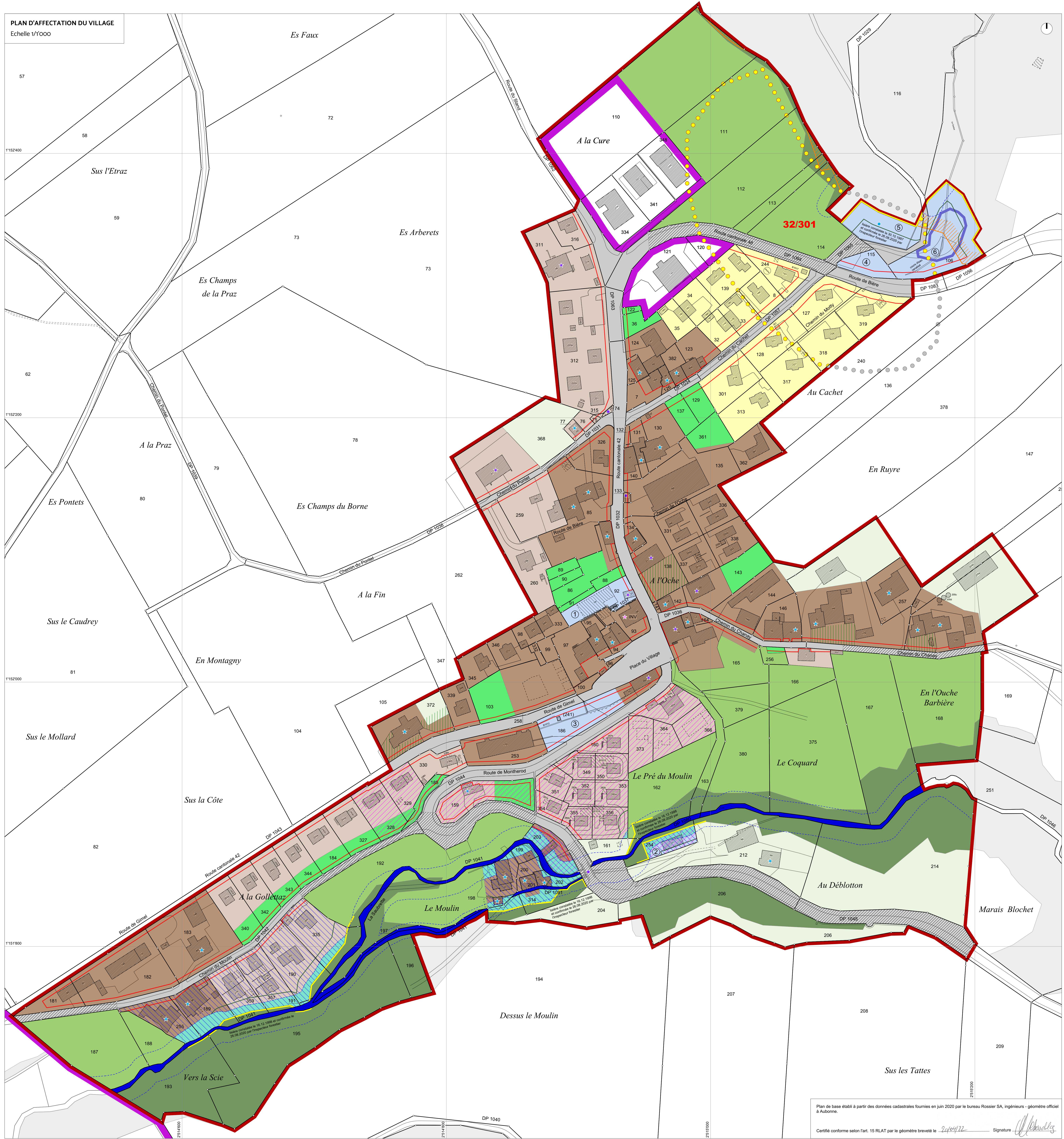
- Monuments culturels : objets notés 2 au recensement architectural
- Monuments culturels : objets notés 3 au recensement architectural
- Monument culturels : objets notés 4 au recensement architectural
- INV Monuments culturels : objets inscrits à l'inventaire des monuments non classés
- Objets portés à l'inventaire cantonal des monuments naturels et des sites - n° d'identification
- Régions archéologiques - n° d'identification
- Secteurs de restrictions "inondations"
- Secteurs de restrictions "glissements de terrain"
- Secteurs de protection du site bâti 17 LAT (parcs et jardins historiques ICOMOS)
- Sites pollués
- Espace réservé aux eaux

MESURES DE CONSTRUCTION

- Limite des constructions nouvelles
- Limite des constructions en lisière

PLAN D'AFFECTATION DU VILLAGE

Echelle 1/1'000



Plan de base établi à partir des données cadastrales fournies en juin 2020 par le bureau Rossier SA, ingénieurs - géomètre officiel à Aubonne.

Certifié conforme selon l'art. 15 RLAT par le géomètre breveté le 2023/03/22

Signature